



CONSEIL  
DE QUARTIER  
VIEUX-LIMOILOU

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 20 mars à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon.

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote**

M. Raymond Poirier	Président
M <sup>me</sup> Julie Moffet	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Camille Cyr	Secrétaire
M. Martin Claveau	Trésorier
M <sup>me</sup> Annie-Claude Lachance	Administratrice
M <sup>me</sup> Jacquelyn Smith	Administratrice
M <sup>me</sup> Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administrateur
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M. Paul Crête	Administrateur

IL Y A QUORUM.

**Absences**

M <sup>me</sup> Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------------------------	--

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

M <sup>me</sup> Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou
M <sup>me</sup> Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 16 personnes assistaient à la rencontre.

## ORDRE DU JOUR

- 19-03-01. Ouverture de l'assemblée
- 19-03-02. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 19-03-03. Adoption du procès-verbal du 20 février 2019
- 19-03-04. Dévoilement des résultats préliminaires de l'étude *Mon environnement, ma santé*
- 19-03-05. Période de questions et de commentaires du public
- 19-03-06. Période d'échanges libres : ajout d'une piste cyclable dans la continuité de la passerelle entre le Vieux-Limoilou et Pointe-aux-Lièvres
- 19-03-07. Période d'échanges libres : démarche de participation publique autour du projet d'usine de biométhanisation
- 19-03-08. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités externes
  - 1. Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec
  - 2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
  - 3. Comité cohabitation Port-communauté
  - 4. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
  - 5. Comité Réseau de transport structurant de la CDEC
  - 6. Table de concertation Vélo des conseils de quartier
  - 7. Table de concertation Environnement des conseils de quartier
- 19-03-09. Suivi de l'exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier
- 19-03-010. Demande d'appui – Place publique La Patente
- 19-03-011. Période d'échange, d'information et de suivi de résolutions prises par le conseil
  - 1. Projet de bac à jouets communautaires dans le Vieux-Limoilou
  - 2. Préoccupations relatives à l'éclairage DEL
  - 3. Deuxième vie à la suite de l'abatage d'un frêne
- 19-03-012. Fonctionnement du conseil de quartier
  - 1. Correspondance
  - 2. Finances et trésorerie
  - 3. Communications et médias sociaux
  - 4. AGA : adoption du rapport annuel et des états financiers
- 19-03-013. Divers
  - 1. Logo du conseil de quartier du Vieux-Limoilou
  - 2. Activité dans le cadre de la Quinzaine du commerce équitable
- 19-03-014. Levée de l'assemblée

## PROCÈS-VERBAL

### 19-03-01. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 05. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

### 19-03-02. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Anne Pelletier explique que c'est en raison de l'absence de la conseillère municipale, Mme Suzanne Verreault, que le point *Période d'échanges avec la conseillère municipale* a été retiré de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PAUL CRÊTE, IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 20 mars 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 19-03-03. Adoption du procès-verbal du 20 février 2019

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 février dernier est reportée à la prochaine assemblée du conseil, qui aura lieu en février prochain.

### 19-03-04. Dévoilement des résultats préliminaires de l'étude *Mon environnement, ma santé*

Dre Goupil-Sormany, adjointe médicale au directeur de la santé publique, présente les premiers résultats de l'étude *Mon environnement, ma santé*.

Elle explique que le directeur de la santé publique veut protéger, améliorer et maintenir l'état de santé de la population. Elle mentionne que l'organisation a entamé, depuis plusieurs années, une démarche globale de caractérisation des stressés environnementaux et de leurs effets sur la santé. C'est grâce à une subvention de la Ville que la Santé publique a pu entamer, en 2015, l'étude *Mon environnement, ma santé*, qui voulait tracer le portrait de la qualité de l'air, plus précisément dans les quartiers de la basse-ville de Québec.

Dre Goupil-Sormany explique que plusieurs quartiers de la basse-ville sont la proie d'inégalités sociales, comme le démontre le portrait rédigé par l'équipe. Plus haut taux de décrochage scolaire, de tabagisme, de défavorisation, de maladies respiratoires et de mortalité, le portrait est clair : les citoyens du centre-ville de Québec sont plus vulnérables. Elle ajoute d'ailleurs qu'en intervenant directement

sur ces inégalités, les citoyens du centre-ville pourraient voir leur espérance de vie augmenter.

La représentante mentionne qu'un document cadre et positionne le projet. Cet ouvrage fait état des caractéristiques démographiques, sociologiques et environnementales ciblées par l'étude (parcs immobiliers problématiques, sols contaminés, immeubles vétustes, milieu de vie dynamique, etc.), et les priorise.

D<sup>re</sup> Goupil-Sormany explique que le bilan initial de la qualité de l'air représente le portrait de 2007 à 2017 des principaux contaminants et de leurs effets potentiels sur la santé. Elle mentionne que plusieurs types de particules sont observées, soit celles qui sont respirables, mais non visibles (PM-10 et PM-2.5) ainsi que celles qui sont visibles (les poussières en suspension totale). Plus les particules sont grosses, moins elles voyagent. Les particules fines sont les plus dommageables.

La représentante de la Santé publique mentionne que c'est grâce à sept stations placées un peu partout à Québec, dont deux au centre-ville, que l'équipe a pu constater que depuis dix ans, la qualité de l'air dans le centre-ville s'est améliorée. Bien que certains dépassements de contaminants soient toujours observés, ceux-ci tendent à diminuer. Le Vieux-Limoilou représente le deuxième pire quartier du Québec en fait de particules fines. Pour résoudre ce problème, des pistes d'action ont été ciblées, notamment :

- La plantation d'arbres et le verdissement;
- L'amélioration de l'efficacité des transports actifs;
- L'électrification des transports;
- L'utilisation d'appareils de chauffage au bois certifiés.

L'équipe de la Santé publique estimera, durant la prochaine année, la concentration des contaminants atmosphériques, des métaux et poussières en suspension, ainsi que des variations spatiales des particules. Elle analysera également le fardeau de l'asthme et des maladies cardiaques attribuables à l'air ainsi qu'à l'exposition à la fumée du tabac. C'est en 2020 que le rapport final sera rendu public.

À la question d'un citoyen, Mme Goupil-Sormany répond que la station du Vieux-Limoilou est placée aux coins de la 3<sup>e</sup> Avenue et de la 4<sup>e</sup> Rue.

Un citoyen se dit surpris de constater que le thème de l'incinérateur n'est qu'effleuré dans l'enquête de la Santé Publique. Il craint que son influence, considérant l'endroit où est placée la station du Vieux-Limoilou, échappe à l'équipe, qui obtiendra conséquemment un portrait biaisé de la qualité de l'air dans la basse-ville. Mme Goupil-Sormany le rassure : les effets de l'incinérateur seront étudiés lors de la deuxième phase du projet.

Un citoyen se désole du fait que le principe de précaution n'est pas appliqué à l'incinérateur, qui peut représenter un enjeu majeur pour la santé des citoyens de Québec. Il explique qu'il est difficile pour les citoyens de vivre dans l'incertitude. D'autres citoyens y joignent leur voix. Mme Goupil-Sormany mentionne que les données que trouvera l'équipe pourraient être bien plus utiles que l'application du principe de précaution. Selon elle, c'est en démontrant des faits et des données mesurées que l'on peut faire bouger les choses.

À la question d'une citoyenne, la représentante répond que les hospitalisations relatives à l'asthme chez l'enfant ainsi qu'aux maladies cardiovasculaires chez l'adulte seront observées.

Une citoyenne constate l'urgence de nommer de façon claire les sources de l'abondance des poussières nuisibles dans le quartier, considérant notamment le projet d'agrandissement du Port de Québec.

M. Paul Crête, membre du comité de vigilance de l'incinérateur, mentionne que la Ville prend tous les moyens nécessaires pour améliorer la sécurité de son matériel. Il se demande toutefois de quelle manière les données pourront être intégrées à un plan d'action, par exemple. Mme Goupil-Sormany répond que l'électrification des transports et le verdissement, de même que la modification des appareils de chauffage au bois pourraient représenter d'excellentes solutions.

Une citoyenne se demande si l'équipe de la Santé Publique aura le pouvoir de sonner l'alarme lorsqu'elle aura les résultats de ses analyses en main, si ceux-ci sont inquiétants.

À une question de M. Raymond Poirier, Mme Goupil-Sormany répond que c'est principalement le trafic sur le boulevard Charest qui est analysé dans le cadre de l'étude.

À une question de Mme Jacquelyn Smith, Mme Goupil-Sormany répond que l'équipe de la Santé Publique entend analyser l'impact des bateaux de croisière sur la qualité de l'air.

Des citoyens expriment leur souhait qu'un acteur du gouvernement provincial intègre le comité scientifique.

#### **19-03-05. Période de questions et de commentaires du public**

Aucun suivi supplémentaire.

#### **19-03-06. Période d'échanges libres : ajout d'une piste cyclable dans la continuité de la passerelle entre le Vieux-Limoilou et Pointe-aux-Lièvres**

M. Michael Gosselin prend la parole. Il explique que certains citoyens ont communiqué au conseil leur désir de voir être installée une piste cyclable sur la passerelle entre le Vieux-Limoilou et Pointe-aux-Lièvres. L'administrateur

mentionne qu'une telle initiative pourrait faciliter l'accès à la Rivière Saint-Charles, tout en promouvant les transports actifs.

M. Raymond Poirier explique que le conseil a déjà mis de l'avant l'idée de transformer la 13<sup>e</sup> rue ainsi que la rue Royal-Roussillon en artères partagées. Il soumet une suggestion aux membres du conseil.

M. Martin Claveau propose que le conseil ne suggère à la Ville que d'analyser les possibilités de développer le réseau cyclable d'est en ouest. Il ajoute que d'autres rues pourraient devenir partagées. Les autres membres sont d'accord avec lui.

### **RÉSOLUTION 19-03-08 CONCERNANT RÉSEAU CYCLABLE EST-OUEST DANS LE VIEUX-LIMOILOU**

CONSIDÉRANT que l'accès limoulois à la future passerelle reliant le secteur de la Pointe-aux-Lièvres et le Vieux-Limoilou se fera à partir de la 8e Rue;

CONSIDÉRANT que la passerelle sera cyclable;

CONSIDÉRANT que, par ce point, le seul autre accès cyclable auquel ladite passerelle sera connectée sera celui de la rivière Saint-Charles;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, aucun axe cyclable ne permet un accès d'est en ouest dans le quartier Vieux-Limoilou, rendant complexe la connexion entre le réseau cyclable de la rivière Saint-Charles et les diverses pistes et bandes cyclables nord-sud telles celles placées sur la 3e et la 8e Avenue – la seule piste cyclable actuellement en place dans cet axe se trouvant sur la 22e Rue;

CONSIDÉRANT les divers effets favorables des transports actifs sur l'environnement, sur la circulation automobile et sur la santé;

**SUR PROPOSITION DE M. MICHAEL GOSSELIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ANNIE-CLAUDE LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration de SUGGÉRER à la Ville de Québec d'analyser les possibilités de développement du réseau cyclable d'est en ouest dans le quartier du Vieux-Limoilou, profitant ainsi de l'implantation de la passerelle pour développer et enrichir le réseau cyclable actuel.

L'administration municipale pourrait ainsi procéder :

(1) Au développement d'une piste cyclable sur la 8e Rue, vers la 3e Avenue, afin de connecter le principal axe de déplacement utilitaire nord-sud au secteur de

la Pointe-aux-Lièvres, et de faciliter l'accès aux commerces de l'artère aux résidents de ce secteur;

(2) Au développement d'une piste cyclable sur la 13e Rue et la rue Royal-Roussillon, dans un esprit de rue partagée, afin de compléter les aménagements effectués par Parcs Canada dans le parc Cartier-Brébeuf, et permettre ainsi un accès est-ouest direct entre cet espace et le Cégep Limoilou.

Ces ajustements apparaissent comme nécessaires au conseil de quartier, et viendraient compléter et bonifier le réseau cyclable actuel dans le quartier. Ces aménagements pourraient également être complétés par des accès piétons sécurisés.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **19-03-07. Période d'échanges libres : démarche de participation publique autour du projet d'usine de biométhanisation**

M. Raymond Poirier explique que plusieurs citoyens et autres conseils de quartier lui ont fait part de leurs préoccupations relativement au projet de la Ville de mettre sur pied une usine de biométhanisation.

À cet effet, il présente une résolution aux membres. S'il l'adopte, le conseil demandera à la municipalité d'analyser plus amplement le projet, et de le soumettre au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le président mentionne que selon Mme Suzanne Verreault, plusieurs consultations publiques en lien tantôt avec le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, tantôt avec le futur centre de biométhanisation ont eu lieu.

Mme Julie Moffet explique qu'il s'agit d'un problème complexe, qui peut comporter plusieurs facettes. Aussi, elle pense que le conseil devrait, avant de prendre une résolution, approfondir les faits mis de l'avant par la Ville, de même que par les citoyens.

M. Martin Claveau s'interroge quant à l'utilisation future du digestat produit à l'usine de biométhanisation. Il se demande s'il s'agit de la meilleure solution pour disposer des matières résiduelles des citoyens, considérant qu'il s'agit d'un projet très coûteux. Il pense, tout comme Mme Julie Moffet, que le conseil aurait tout avantage à se pencher sur les pour et les contres du projet.

M. Paul Crête ajoute qu'il est particulièrement difficile d'envisager de manière favorable ou défavorable le projet, qu'il considère s'inscrire dans le désir des villes de recycler 82% de leurs déchets.

À une question de Mme Julie Moffet, M. Raymond Poirier explique que le thème du projet d'usine de biométhanisation est traité par la Table environnement des conseils de quartier. Cela dit, il explique que le projet est déjà bien entamé, et que le conseil dispose de peu de temps pour profiter du soutien du BAPE.

Selon Mme Jacquelyn Smith, le soutien du BAPE ne sera pas superflu. Elle abonde toutefois dans le même sens que M. Martin Claveau : la Ville s'offre un outil à la fine pointe de la technologie pour composter ses matières organiques, qui pourraient l'être grâce à de simples compostières.

Un citoyen membre du comité zéro déchet mentionne que la variété des déchets organiques pourrait représenter un enjeu au centre, qui aurait possiblement du mal à transformer ses boues. Il explique que l'utilisation du digestat est interdit sur les terres dédiées à la culture d'aliments destinés à la consommation humaine.

Un citoyen voit l'aménagement d'un centre comme un frein à la densification du centre-ville, comme un potentiel problème urbanistique. Les membres conviennent de joindre cette considération à la résolution.

### **RÉSOLUTION 19-03-08 CONCERNANT LE PROCESSUS CONSULTATIF AUTOUR DU PROJET D'USINE DE BIOMÉTHANISATION DANS LA VILLE DE QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a mené des démarches de consultation publique concernant l'usine de biométhanisation pour l'essentiel dans le cadre de son Plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que plusieurs des séances subséquentes relatives à l'usine de biométhanisation étaient soit des séances d'informations, soit des séances de consultation concernant des aspects particuliers du projet – notamment la question du zonage;

CONSIDÉRANT que les citoyens ont toujours des questions et des préoccupations face à ce projet d'importance qu'ils n'ont pu exprimer à ce jour;

CONSIDÉRANT que les citoyens des secteurs à proximité craignent de vivre une accumulation d'infrastructures lourdes à caractère industriel;



**SUR PROPOSITION DE M. PAUL CRÊTE, DUMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration de SOLLICITER une nouvelle consultation publique autour de ce projet, que ce soit par le biais de séances du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ou toute autre consultation publique similaire et appropriée, de façon à donner l'assurance aux citoyens des secteurs concernés qu'ils ont été entendus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19-03-08. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités externes du conseil de quartier**

**8.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec**

La rencontre annuelle d'information du comité aura lieu avant le 30 avril prochain.

**8.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec**

Le bilan annuel du comité a été déposé. Celui-ci sera publié sur les réseaux sociaux du conseil.

**8.3 Comité cohabitation Port-communauté**

La première rencontre du comité aura lieu le 25 mars prochain.

**8.4 Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville**

Aucun suivi.

**8.5 Comité Réseau de transport structurant de la CDEC**

M. Raymond Poirier explique qu'aucun autre groupe non militant n'assiste aux réunions de ce comité, ce qui lui occasionne un malaise. Le président a d'ailleurs suggéré au comité de convaincre d'autres organisations non partisans d'y être représentées.

**8.6 Table de concertation Vélo des conseils de quartier**

Aucune réunion n'a eu lieu.

**8.7 Table de concertation Environnement des conseils de quartier**

Lors de sa dernière rencontre, la Table a pu discuter de son fonctionnement. M. Raymond Poirier mentionne :

- Que les conseils de quartier sont représentés par deux de leurs administrateurs;

- Que chaque conseil a ciblé quelques-unes de ses préoccupations, qu'ils ont soumises au comité;
- Que cinq sous-comités ont été mis sur pied pour s'intéresser aux enjeux ciblés.

Le président invite les administrateurs qui veulent s'impliquer dans l'un ou l'autre des sous-comités à lui en faire part.

Mme Julie Moffet aimerait intégrer le comité verdissement.

Les membres échangent quant à la pertinence de la Table et quant à la mesure dans laquelle elle contribue, ou non, à faire en sorte que les conseils de quartier remplissent leur mission.

### **19-03-09. Suivi de l'exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier**

Le sondage mis sur pied par le conseil de quartier en collaboration avec VotePour.ca a porté ses fruits : plus de 1000 répondants ont été atteints.

Les membres du conseil analysent actuellement les réponses aux questions ouvertes, d'abord globalement puis par mot clef. M. Raymond Poirier invite les membres qui aimeraient s'impliquer dans l'exercice d'analyse des réponses à lui en faire part.

Le 15 avril prochain, le conseil fera paraître un communiqué de presse résumant les résultats de son sondage et invitant les citoyens à participer à son assemblée générale annuelle.

### **19-03-010. Demande d'appui – Place publique La Patente**

M. Raymond Poirier explique le projet de l'organisation La Patente, qui aimerait mettre sur pied une place publique où les citoyens pourraient s'initier au système de partage de connaissances.

Le projet vise à extérioriser les activités rassembleuses de la Patente tout en offrant aux citoyens de Québec un lieu de rencontre grâce auquel ils peuvent échanger avec leurs voisins. Le projet, qui exploite la superficie de terrain inutilisée par la Patente, veut valoriser l'espace public collectif en créant un lieu invitant, inclusif, ludique, confortable. Le tout permettrait à la fois de faire connaître l'atelier coopératif aux citoyens et de renforcer les liens avec le réseau d'espace public, comme le parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Jardins comestibles, point de ravitaillement pour les cyclistes, vélo-stationnaires produisant de l'électricité, système ludique de récupération d'eau de pluie et agora pour les soirées de discussions sont tant de possibilités analysées par l'équipe.

Le président présente aux membres un projet de résolution à cet effet.

## **RÉSOLUTION 19-03-09 CONCERNANT L'APPUI DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU AU PROJET DE PLACE EXTÉRIEURE DE LA PATENTE**

CONSIDÉRANT la volonté de l'Atelier coopératif La Patente de valoriser un terrain actuellement inutilisé dans les environs de leurs bureaux;

CONSIDÉRANT le souhait de La Patente de créer un lieu invitant, inclusif, ludique et confortable;

CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde le conseil de quartier du Vieux-Limoilou aux espaces de voisinages, éphémères ou permanents, dans la création d'un esprit de quartier, et que la création de microlieux de voisinage – parcs, terrains de jeux ou mobilier urbain – figure parmi ses recommandations récentes;

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHAEL GOSSELIN, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration D'APPUYER le projet de l'Atelier coopératif La Patente.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **19-03-011. Période d'échange, d'information et de suivi de résolutions prises par le conseil**

##### **1. Projet de bac à jouets communautaires dans le Vieux-Limoilou**

M. Raymond Poirier mentionne que la ville est ouverte à se voir proposer la mise sur pied d'un projet de bac à jouets communautaires. La citoyenne qui a imaginé ce projet, de même que le conseil de ruelle du parc Roland-Asselin, ont été au vent de cette nouvelle. En cas d'un refus de la part du conseil de ruelle, le bac à jouet pourrait être placé au parc Ferland.

##### **2. Préoccupations relatives à l'éclairage DEL**

La résolution 18-08-60 du conseil concernant l'éclairage DEL a été acheminée à la Ville, qui lui a d'ailleurs répondu. À cet effet, M. Wassi, Gilles Ibrahim, ingénieur, Ville de Québec a envoyé ce message aux membres du conseil :

« Les luminaires DEL installés actuellement dans les rues ont une température de couleur de 3000K en alignement avec le sommaire décisionnel DG2017-006. La composante bleutée de ces luminaires est plus faible que celle dans les luminaires de température de couleur de 4000K dont a fait l'objet le rapport de la Direction de la santé publique de Montréal en 2016. Ce rapport concluait que les luminaires DEL 4000K ne présentaient pas de risque pour la santé de la population. Il n'est donc pas prévu d'installer des filtres orangés sur les luminaires DEL 3000K installés. En plus d'installer des luminaires DEL 3000K,

la conception de l'éclairage de rue est également faite de sorte à ce que l'éclairage reste dans la rue et sur les trottoirs. Le débordement de l'éclairage sur les terrains privés est donc limité au maximum. Quand c'est requis, des dispositifs qui diminuent l'éclairage hors rue sont installés sur les luminaires. »

### **3. Deuxième vie à la suite de l'abatage d'un frêne**

La résolution 18-08-62 du conseil concernant l'importance d'une deuxième vie après l'abatage d'un frêne a été acheminée à la Ville, qui lui a d'ailleurs répondu. À cet effet, M. Michel Légaré, Directeur de division, Foresterie urbaine et horticulture a envoyé ce message aux membres du conseil :

« Plusieurs projets de valorisation pour le frêne et aussi pour l'orme sont en place. Nous avons des partenariats avec Recycl'arbre, Bois publics, le CFP de Neuchâtel, le centre de foresterie de Duchesnay, etc. pour mettre en œuvre les projets de valorisation. »

## **19-03-012. Fonctionnement du conseil de quartier**

### **1 Correspondance**

M. Raymond Poirier mentionne qu'il a acheminé une lettre de recommandation à M. Rivard, soulignant la qualité de son implication au conseil de quartier.

Le président explique qu'une rencontre avec les nouveaux propriétaires de Place Fleur-de-Lys pourrait être organisée sous peu.

### **2 Finances et trésorerie**

M. Martin Claveau mentionne que le conseil profitera, à la suite du paiement de ses factures, d'un montant de 1013,60\$ pour poursuivre l'année.

#### **RÉSOLUTION 19-03-10 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**SUR PROPOSITION DE M. MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE  
PAR MME JULIE MOFFET, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier du 20 mars 2019, conditionnellement à la réception du document.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3 Communications et réseaux sociaux**

Le nombre d'abonnés continue d'augmenter.

#### **4. AGA : adoption du rapport annuel et des états financiers**

M. Raymond Poirier propose que le rapport annuel soit adopté avant l'assemblée générale annuelle d'avril prochain.

Mme Julie Moffet propose que les administrateurs rédigent le rapport au moyen d'un document partagé.

#### **19-03-013. Divers**

##### **1. Logo du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**

M. Raymond Poirier propose quatre logos aux administrateurs, qui choisissent ensemble la prochaine signature visuelle du conseil de quartier Vieux-Limoilou.

##### **2. Activité dans le cadre du mois du commerce équitable**

M. Raymond Poirier mentionne qu'une activité aura lieu à la Place limouloise, le 24 mai, dans le cadre du mois du commerce équitable. Le conseil pourrait y tenir un kiosque.

#### **19-03-014. Levée de l'assemblée**

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ANNIE-CLAUDE LACHANCE, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 58.

\_\_\_\_\_  
Raymond Poirier, Président

SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Camille Cyr, Secrétaire

SIGNÉ